St John Bosco Children's Centre
Ange Gabriel
1515 Kensington Parkway, Brockville Ph: 613 498-1900
E-mail: sjbchildrenscentre@outlook.com

POLITIQUE DE FRAIS ANGE GABRIEL – 2025-2026

BAMBINS	TEMPS PLEIN	20.96 $
PRÉSCOLAIRE	TEMPS PLEIN	18.29 $
MAT/JAR-CWELLC (Enfant éligible)	**AVANT L'ÉCOLE** - TEMPS PLEIN	8.96 $
	AVANT ET APRÈS L'ÉCOLE - TEMPS PLEIN	12.00 $
	APRÈS L'ÉCOLE - TEMPS PLEIN	12.00 $
	JOURNÉE PLEINE	15.34 $
MAT/JAR/PARASCOLAIRE	**AVANT L'ÉCOLE** - TEMPS PLEIN	9.99 $
	APRÈS L'ÉCOLE - TEMPS PLEIN	13.54 $
	AVANT ET APRÈS L'ÉCOLE - TEMPS PLEIN	23.54 $
	JOURNÉE PLEINE	36.82 $

- **Frais d'inscription :** 25.00 $ payables avant le début des services pour les familles non admissibles au SPAGJE (enfants de 6 ans et plus). Ces frais sont **non remboursables**, peu importe la situation (ils couvrent les frais administratifs liés à l'inscription dans notre système).

- **Frais d'activités :** 25.00 $ par enfant pour les familles non admissibles au SPAGJE (enfants de 6 ans et plus). Ces frais ne sont pas exigés à l'avance. Ils seront ajoutés à la première facture lorsque l'enfant commence. Les frais d'activités sont facturés chaque été et automne.

- **Dépôts :** Un dépôt équivalent à deux semaines de garde est requis à l'inscription (avant le début des services). Ce dépôt est remboursable uniquement si l'enfant commence, et sera crédité sur la première facture. **Si l'enfant ne commence pas, le dépôt est non remboursable.**

  En cas d'**interruption de service**, un nouveau dépôt sera requis pour maintenir la place. Ce dépôt sera remboursé sur la première facture si l'enfant revient.

- **Méthode de paiement :** Uniquement par e-transfer électronique à l'adresse suivante finance.sjb@outlook.com. **Aucun chèque ni argent comptant n'est accepté.** Les factures sont datées du premier jour du mois et sont **payables dès réception (à l'avance)**. Toutefois, elles ne sont pas considérées comme **en retard** avant la fin du mois

facturé. Tout compte en souffrance risque de recevoir un avis de résiliation des services. Il est donc dans votre intérêt de régler votre compte au plus tard à la fin du mois.

- **Les frais** sont calculés selon le nombre actuels de jours dans le mois où votre enfant est inscrit selon son horaire régulier. **Cela inclut les absences, jours de maladie, rendezvous, vacances familiales et jours fériés qui tombent sur les jours habituels de garde de votre enfant.**

- **Les frais non SPAGJE** peuvent changer chaque 1er septembre selon la politique établie par notre conseil d'administration. Les familles seront informées de ces changements à la plus tôt possible chaque année.

- **Les frais facturés de surplus ou les remboursements** seront retournés au compte d'origine à partir duquel les fonds ont été reçus par e-Transfer. Les titulaires de compte peuvent choisir que le montant soit crédité à leur compte par crédit appliqué à une facture de la future ou de recevoir les fonds sous forme de remboursement direct.

- **Les familles inscrites à temps partiel avant le 1er novembre 2026 sont protégées par droit acquis et continueront avec leur horaire actuel jusqu'à ce que leur enfant commence la maternelle, ou pour les enfants de maternelle et d'âge scolaire, à la fin de l'année scolaire le 25 juin 2027.**

- Un **préavis de deux semaines** est requis pour tout changement permanent **d'horaire ou tout retrait** de votre enfant du service de garde.

- The Children's Centre offre des frais réduits pour les familles ayant deux enfants ou plus inscrits. Un rabais de 5 % est accordé pour chaque enfant non admissible au SPAGJE (âgé de 6 à 12 ans).

- Une subvention est disponible pour tous les programmes. Les parents doivent communiquer avec le département des services sociaux des Comtés unis de Leeds et Grenville pour prendre un rendez-vous : 613-342-3840

- Des reçus fiscaux sont émis pour l'année précédente au plus tard à la fin février, par courriel. Pour toute question concernant les reçus fiscaux, veuillez écrire à **finance.sjb@outlook.com**

EFFECTIVE LE 1E NOVEMBRE 2026